

Les 12 heures de Clécy 19 et 20 avril 2014

Le concept des 12 Heures de Clécy est d'accueillir pendant deux jours des grimpeurs.

Programme:

Samedi 19 avril 13H00 :Accueil des jeunes non autonomes pour une demi-journée d'escalade de 14H30 à 17H30. *Son organisation fait l'objet d'un règlement spécifique.*

Soirée festive pour tous les participants.

Dimanche 20 avril : A partir de 9H00: accueil des grimpeurs autonomes pour une journée d'escalade jusqu'à 17H30
18H00 : Fin du rassemblement.

Règlement de la journée du Samedi 19 avril

Au cours de cette journée, l'objectif sera de faire découvrir à des jeunes grimpeurs l'escalade en milieu naturel et grimper un maximum des voies. Le nombre d'inscriptions sera limité à 40.

Chaque club assurera l'encadrement des jeunes grimpeurs. Il est responsable de sa sécurité et dispose de son propre matériel.

Chaque équipe devra disposer de l'ensemble du matériel individuel et collectif d'escalade.

A l'inscription, il sera vérifié la bonne possession de :

- des harnais ;
- des systèmes d'assurage.

Du fait de la configuration de la falaise, le port du casque sera obligatoire sur cette partie de la manifestation pour les mineurs.

Chaque participant devra disposer d'une licence CAF ou FFME.

Contrôle commun : Assurez vous de la bonne réalisation des nœuds, des relais, et de l'ensemble des éléments liés à la sécurité. Cela doit être une habitude à chaque voie.

A l'inscription au stand, chaque jeune se verra remettre un sac à chaussons, un verre "je grimpe en Basse Normandie", une feuille d'enregistrement et divers goodies.

L'inscription se déroulera au stand d'accueil au parking des Rochers du Parc le samedi entre 13H30 et 17H30.

Comptabilisation des voies :

Des secteurs de moulinettes seront disposés sur site. Chaque voie gravie permettra au jeune grimpeur de disposer d'une chance supplémentaire à la tombola du soir. Pour chaque voie réussie, le grimpeur remettra un coupon de réussite à un membre de l'organisation présent sur le secteur.

En parallèle, un jeu de piste "qui suis-je" sera organisé. Les règles de cette épreuve seront expliquées lors du briefing.

Cette rencontre est basée sur la confiance mutuelle, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Horaires :

Le début de cette journée du rassemblement commencera après le briefing de 13H30. Des inscriptions seront toujours acceptées ensuite.

13H00 : ouverture, inscriptions et café

13H30 : briefing et explication du jeu de piste "Qui suis-je"

17H30 : remise de feuille

18H00 : tombola et verre de l'amitié

La tombola sera ouverte aux jeunes ayant participé à la journée d'escalade. Leur chance d'obtenir un lot sera augmentée en fonction du nombre de voies réalisées. Chaque jeune pourra obtenir au maximum un lot.

Les horaires définitifs seront mentionnés sur : <http://cr-basse-normandie.ffcam.fr>

En cas d'accident, merci d'informer le stand d'accueil qui préviendra le secours si le nécessaire n'a pas été fait. Un bénévole se chargera de diriger les secours.

FICHE D'INSCRIPTION
pour la journée du 19 avril

Les 12H de Clécy

Lieu : Clécy

Date: 19 et 20 avril 2014

Les 12H d'escalade de Clécy

Lieu : Clécy

Date: 19 et 20 avril 2014

NOM DU CLUB:.....

Mineurs participants à la journée du 19 avril

NOM	PRENOM	N° Licence	Date de Naissance

Accompagnateurs du club assurant l'encadrement de la séance d'escalade

NOM	PRENOM	N° Licence	Date de Naissance

Droits d'inscription:

5 € par mineur (en échange du lot d'inscription, voir règlement)

Droits d'inscription à régler à l'ordre de : Comité Régional CAF Basse Normandie, le règlement se réalisera sur place, en chèque ou espèces.

Prévoir votre licence CAF ou FFME et votre carte d'identité.

Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription:

- fiche d'inscription;
- Autorisation parentale dûment remplie, datée et signée

A retourner par courrier ou courriel à ces adresses :

GRAS Sébastien, Comité Régional CAF Basse Normandie, La Lande 14570 Clécy
ou teamcaffmeux@gmail.com

Date limite d'inscription : 15 avril 2014 (en cas d'inscription sur place, la composition du lot pourrait être modifiée)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) (Nom-Prénom)
agissant en qualité de représentant légal de (Nom-Prénom du mineur) :

- atteste avoir pris connaissance du règlement des 12H de Clécy,
- atteste avoir pris conscience que l'escalade est un sport à risque (cf règlement),
- atteste que le mineur est licencié CAF ou FFME.....,
- certifie que le mineur maîtrise parfaitement toutes les techniques de base de sécurité en escalade,
- l'autorise à grimper, sous sa propre responsabilité.

Fait à..... le 2014

Signature :

Règlement de la journée du 20 avril

Au cours de cette journée, l'objectif sera de grimper un maximum des voies qui composent le site, en binôme.

Les participants n'ont pas à grimper les mêmes voies, mais n'auront des points que pour celles qu'ils auront grimpées.

Équipe :

Chaque équipe sera constituée de 2 à 3 grimpeurs. Elle est responsable de sa sécurité et de son propre matériel.

Chaque équipe devra disposer de l'ensemble du matériel individuel et collectif d'escalade.

A l'inscription, il sera vérifié la bonne possession de :

- deux harnais ;
- une corde à simple ou à double ;
- le nécessaire pour réaliser les relais ;
- un jeu de dégaines ;
- deux systèmes d'assurance.

Du fait de la configuration de la falaise, le port du casque sera préconisé sur la manifestation. (Obligatoire pour les mineurs)

Chaque participant devra disposer d'une licence CAF ou FFME.

Contrôle commun : Assurez vous de la bonne réalisation des nœuds, des relais, et de l'ensemble des éléments liés à la sécurité. Cela doit être une habitude à chaque voie.

Chaque équipe est responsable de sa sécurité, elle devra donc maîtriser l'ensemble des techniques d'escalade (grimper en tête, relais, rappel...). **Il ne s'agit pas d'une initiation mais bien d'une journée de rencontres entre grimpeurs autonomes.**

A l'inscription au stand, chaque équipe se verra remettre un topo, au choix un foulard multi-fonction ou un tee-shirt par participant, un cadeau surprise par participant et une feuille d'enregistrement et divers goodies.

L'inscription pourra se dérouler au stand d'accueil au parking des Rochers du Parc le samedi entre 13H30 et 17H00 et à partir du dimanche 9H00.

Comptabilisation des voies :

Pour obtenir des points, chaque voie doit être réalisée en tête ou en second.

Vous ne pouvez grimper qu'au maximum 2 fois chacun, mais pas consécutivement si d'autres attendent. Par ailleurs, si la voie est difficile à enchaîner, l'équipe laissera sa place si d'autres attendent.

Chaque longueur comptera :

Cotation	Points
de 3a à 3c	10
De 4a à 4c	15
En 5a à 5b	20
En 5c à 6a	25
En 6b à 6c	30
Au-delà	35

Cette rencontre est basée sur la confiance mutuelle, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Horaires :

Le début de cette journée du rassemblement commencera après le briefing de 9H30. Des inscriptions seront toujours acceptées ensuite.

09H00 : ouverture, inscriptions et café

09H30 : briefing

17H30 : remise de feuille

18H00 : tombola et verre de l'amitié

Les horaires définitifs seront mentionnés sur : <http://cr-basse-normandie.ffcam.fr>

En cas d'accident, merci d'informer le stand d'accueil qui préviendra les secours si le nécessaire n'a pas été fait. Un bénévole se chargera de diriger les secours.

Logistique:

Pensez à votre restauration.

FICHE D'INSCRIPTION
pour la journée du 20 avril

Les 12H de Clécy

Lieu : Clécy

Date: 19 et 20 avril 2014

NOM DE L'EQUIPE:.....

Equipier 1

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Date de naissance : / / Sexe : F / M

Âge : ans**

* **Tous les participants mineurs (- de 18 ans) doivent justifier d'une licence CAF ou FFME et d'une autorisation parentale (- de 18 ans le 20 avril).

Club : N° licence CAF ou FFME : Aucune licence
ou autre licence > N° licence remise lors l'enregistrement.....

Confirmez rapidement votre inscription car le nombre de participants est limité.

Droits d'inscription:

10 € par équipier (en échange du lot d'inscription, voir règlement)

Droits d'inscription à régler à l'ordre de : Comité Régional CAF Basse Normandie, le règlement se réalisera sur place, en chèque ou espèces

Prévoir votre licence CAF ou FFME et votre carte d'identité.

Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription:

- fiche d'inscription;

+ pour les mineurs :

- Autorisation parentale dûment remplie, datée et signée

- Photocopie Recto/Verso de la carte d'identité du mineur et du tuteur légal

A retourner par courrier ou courriel à ces adresses :

GRAS Sébastien, Comité Régional CAF Basse Normandie, La Lande 14570 Clécy

ou teamcaffmeux@gmail.com

Date limite d'inscription : 15 avril 2014 (en cas d'inscription sur place, la composition du lot pourrait être modifiée)

Attestation sur l'honneur A REMPLIR par les participants majeurs

Je soussigné atteste avoir pris connaissance du règlement des 12 heures de Clécy et m'inscrire en ayant pris conscience des risques encourus dans la pratique de cette activité en milieu naturel.

Fait à..... le 2014

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) (Nom-Prénom)
agissant en qualité de représentant légal de (Nom-Prénom du mineur) :

- atteste avoir pris connaissance du règlement des 12 H de Clécy,
- atteste avoir pris conscience que l'escalade est un sport à risque (cf. règlement),
- atteste que le mineur est licencié CAF ou FFME.....,
- certifie que le mineur maîtrise parfaitement toutes les techniques de base de sécurité en escalade ,
- l'autorise à grimper en équipe, sous sa propre responsabilité.

Fait à..... le 2014

Signature :

Equipier 2

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Date de naissance : / / Sexe : F / M

Âge : ans**

* **Tous les participants mineurs (- de 18 ans) doivent justifier d'une licence CAF ou FFME et d'une autorisation parentale (- de 18 ans le 20 avril).

Club : N° licence CAF ou FFME : Aucune licence
ou autre licence > N° licence remise lors l'enregistrement.....

Confirmez rapidement votre inscription car le nombre de participants est limité.

Droits d'inscription:

10 € par équipier (en échange du lot d'inscription, voir règlement)

Droits d'inscription à régler à l'ordre de : Comité Régional CAF Basse Normandie, le règlement se réalisera sur place , en chèque ou espèces

Prévoir votre licence CAF ou FFME et votre carte d'identité.

Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription:

- fiche d'inscription;

+ pour les mineurs :

- Autorisation parentale dûment remplie, datée et signée

A retourner par courrier ou courriel à ces adresses :

GRAS Sébastien, Comité Régional CAF Basse Normandie, La Lande 14570 Clécy
ou teamcaffmeux@gmail.com

Date limite d'inscription : 15 avril 2014 (en cas d'inscription sur place, la composition du lot pourrait être modifiée)

Attestation sur l'honneur A REMPLIR par les participants majeurs

Je soussigné atteste avoir pris connaissance du règlement des 12 heures de Clécy et m'inscrire en ayant pris conscience des risques encourus dans la pratique de cette activité en milieu naturel.

Fait à..... le 2014

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) (Nom-Prénom)
agissant en qualité de représentant légal de (Nom-Prénom du mineur) :

- atteste avoir pris connaissance du règlement des 12H de Clécy,
- atteste avoir pris conscience que l'escalade est un sport à risque (cf. règlement),
- atteste que le mineur est licencié CAF ou FFME.....,
- certifie que le mineur maîtrise parfaitement toutes les techniques de base de sécurité en escalade,
- l'autorise à grimper en équipe, sous sa propre responsabilité.

Fait à..... le 2014

Signature :

